



Héritiers taisants impossibles à contacter

Par **marco13**, le **11/06/2013** à **07:46**

Bonjour,

Dans une succession compliquée j'ai du demander au notaire de faire appel à un généalogiste. 7 des cohéritiers retrouvés refusent de répondre au généalogiste et le notaire les dit "taisants". Le notaire me dit que c'est à moi de leur adresser les sommations mais parallèlement il refuse de me communiquer les noms et adresses des taisants par respect de leur vie privée. Comment puis-je sortir de ce cercle vraiment vicieux ?

Merci beaucoup.